



Membre de la plateforme de l'Agence  
des Droits Fondamentaux de l'UE

**Radio France Bleu Loire-Océan**  
**A l'attention de Monsieur le Directeur**  
**Bernard Liot**  
**2bis, quai François Mitterrand**  
**44200 NANTES**

*Objet : Radio Bleu Loire-Océan, organe de propagande ou outil de promotion de la diversité culturelle ?*

Nantes le 18 juin 2011

## **RADIO FRANCE BLEU LOIRE-OCEAN, organe de propagande ou outil de promotion de la diversité culturelle ?**

Monsieur le Directeur,

Alors que la Commission Européenne dans un courrier du 16 novembre 2010, adressé à Bretagne Réunie à Nantes, reconnaissait l'existence en France d'une « Minorité Bretonne », Radio France Bleu Loire-Océan continue sa politique d'assimilation forcée vis à vis de ses auditeurs de Loire-Atlantique en masquant leur identité, leur culture et leurs langues.

Censurant l'information venant des autres départements bretons, Radio Loire-Océan communique abondamment celle venant du département voisin de la Vendée. Pourtant les natifs de ce département ne représentent que 3,2% des habitants de la Loire-Atlantique, contre 68% de Bretons, originaires des 5 départements bretons (Insee recensement de 2011).

Radio Loire-Océan ignore l'existence de langues régionales ou minoritaires, puisque contrairement au cahier des Missions et des Charges de Radio-France, elle n'a jamais diffusé une émission en langue régionale ou minoritaire, que ce soit en Breton ou en Gallo, contrairement aux autres radios Bretonnes.

Totalement dépassée par les normes internationales et européennes, en matière de promotion et de protection de la diversité culturelle, elle persiste dans la diffusion de programmes au seul profit de la région artificielle inventée le 30 juin 1941, sans tenir compte des nombreux sondages\*, qui démontrent que l'immense majorité des habitants de la Loire-Atlantique restent fidèles à leur identité bretonne, et des vœux votés en faveur de la réunification par les Conseillers généraux de Loire-Atlantique et les Conseillers régionaux de la région administrative dite Bretagne.

Excédés de ne pas avoir droit à notre histoire, notre culture, nos langues, nos musiques :

- nous exigeons de la direction de Radio Loire-Océan qu'elle modifie sa grille de programme pour y intégrer nos langues régionales « Breton et Gallo ».
- nous exigeons que l'identité bretonne des habitants de la Loire-Atlantique soit reconnue et que l'information circule librement entre les cinq départements bretons, sans pour autant occulter celle en provenance des départements voisins.
- nous exigeons qu'une place plus importante soit réservée aux cultures Bretonnes et Gallèses dans la grille de programmation quotidienne, afin que nous puissions, comme tous les autres citoyens européens, vivre, entendre, écouter et découvrir nos cultures et nos créations locales.

La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, la Convention de l'UNESCO sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles, et bien d'autres Conventions européennes ou Internationales doivent être respectées par tous, sans ingérence de frontières administratives, surtout imposées.

La Charte d'Ethique professionnelle des journalistes devrait permettre de s'affranchir de la tutelle des leaders politiques locaux, surtout lorsqu'ils sont celtophobes.

Dans l'attente de voir rapide le média d'Etat, Radio France Bleu Loire-Océan, s'ouvrir vers la diversité française,

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations bretonnes, françaises et européennes.

Le Président de Bretagne Réunie

Paul LORET

*\*dernier sondage gouvernemental de mars 2009 : 68 % des bretons des cinq départements sont favorables à la réunification.*